ADZRP
Association Dongeoise
Des Zones à Risques et du PPRT
adzrp44@gmail.com

Association des HABITANTS du village de GRON
Montoir de Bretagne ◆ assoc.habitants.gron@gmail.com

Vamp
Vivre à Méan Penhoët
Association Vivre à Méan Penhoët
Pour défendre la qualité de vie des habitants
Et des usagers du quartier
Vivreameanpenhoet@gmail.com

Ligue des droits de l'Homme
Section de Saint-Nazaire
contact@ldhsaintnazaire.fr

À Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75 007 PARIS

Objet : Accès à l'ensemble des données environnementales aux membres du COS.

Monsieur le Premier Ministre,

Le 9 octobre 2020, nos associations avaient assisté avec grand intérêt à la réunion organisée par Monsieur le sous Préfet de Saint-Nazaire pour annoncer le lancement d'une Étude de zone sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE). Mobilisées depuis plusieurs années pour demander l'ouverture d'une enquête épidémiologique, nous nous félicitions de cette première étape.

An cours de cette réunion, Monsieur le sous Préfet affichait à plusieurs reprises sa volonté d'intégrer l'ensemble des partenaires dont les associations à cette démarche qu'il qualifiait de « collective » et indiquait que le pilotage serait assuré par toutes les parties prenantes.

Prenant acte de ces engagements, nos associations déposaient leurs candidatures retenues suite à la nouvelle rencontre du 9 mars 2021.

Depuis cette date, plusieurs initiatives ont été prises notamment la mise en place du Comité d'Orientation Stratégique (COS) et de la charte définissant son fonctionnement.

Si plusieurs amendements déposés par nos associations ont permis de faire évoluer cette charte pour garantir un travail le plus démocratique et collectif possible, un point important reste en suspens.
Il s'agit de celui du partage des données environnementales, sans filtre, notamment les rapports et les mesures relatives aux émissions et concentrations de polluants à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements émetteurs.
La version proposée actuellement ne donnerait pas accès à ces informations à l'ensemble des membres du Comité d'Orientation Stratégique , mais seulement au prestataire retenu pour mener les travaux des phases 1 et 2.

Monsieur le sous-Préfet a indiqué avoir saisi le Ministère sur l'accessibilité des données brutes, sans expliquer qui plus est, ce que serait une donnée « non brute », ce qui ne peut que générer des pertes de crédibilité et de confiance.

Madame la députée de la 8ème circonscription de Loire Atlantique, membre du COS, est intervenue afin de demander que la plus grande transparence soit faite et que les données soient partagées dans

leur intégralité. Elle a complété son propos en indiquant qu'elle vous adressait un courrier dans ce sens ainsi qu'au Ministère de la transition écologique.

Réserver l'accès à des données environnementales au seul prestataire nous semble être en contradiction avec la législation, notamment rappelée par la circulaire du 11 mai 2020 de Madame la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire et surtout ferait fi de la nécessaire transparence indispensable à la bonne réalisation de cette démarche , qui , nous le rappelons, concerne une surmortalité inexpliquée de 28 % dans l'agglomération.

Parce que nous croyons à la réussite de cette Étude de Zone, nous voulons être en capacité d'y contribuer au mieux de nos possibilités , dans un climat de confiance qui ne peut exister que si tous les membres du Comité d'Orientation Stratégique partagent toutes les informations en amont des prises de décisions collectives.

Dans l'attente, nous vous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre , à l'expression de notre très haute considération.

A Donges le 24 juillet 2021

Pour l'Association du Village de GRON : Yannick MAGNE

Pour l'Association Dongeoise des Zones à Risque et du PPRT : Marie Aline LE CLER

Pour l'Association Vivre à MEAN PENHOËT : Christian QUELARD

Pour la Ligue des Droits de l'Homme (St Nazaire) : Didier OTT